

La fondation Ouvre tes mains – SOS Adoption, basée à Grolley, a participé à 250 adoptions en 30 ans

«Les parents comptent sur nous»

« NICOLE RÜTTIMANN

Grolley » Dans le local d'une zone industrielle de Grolley, classeurs et dossiers voisinent avec des photos de familles. « Depuis la création de la fondation il y a 30 ans, nous avons participé à 250 adoptions d'enfants de 1 à 9 ans », relève Renata Piller, cofondatrice de la fondation Ouvre tes mains – SOS Adoption. Celle-ci sert d'intermédiaire officiel en adoption pour des pays tels que la Thaïlande et Haïti. Ses membres accompagnent les couples dans leurs démarches. Pour marquer le cap des 30 ans, un souper de soutien est prévu le 25 novembre à la Maison de Ville de Vuippens, ainsi qu'une action symbolique avec la plantation de 30 érables au Bois de l'Hôpital, à Courtepin.

La fondation est née en 1992 à l'initiative de Renata et de son mari Hugo Piller, de la Corbaz. Ils ont aujourd'hui 8 enfants dont 6 ont été adoptés. A l'époque, le couple s'était heurté à des complications administratives et avait été aiguillé sur des adresses peu sérieuses. Ce n'est que grâce à des amis qu'ils ont pu mener à bien leur projet d'adoption. De là est donc née l'idée de créer une structure pour aider d'autres parents. Depuis la Convention de La Haye de 1993 sur l'adoption, l'entité doit se professionnaliser et se spécialiser pour poursuivre l'échange d'informations. Elle développe un réseau d'intermédiaires en Thaïlande, au Maroc, en Bulgarie. Elle est aujourd'hui active à Haïti et en Thaïlande.

Toujours un rôle clé
« Le but est de proposer un point d'échange avec toutes les informations sur l'adoption, selon le choix du pays. Il s'agit également de mettre en contact les parents avec un réseau sur place », explique Renata Piller. La fondation collabore avec l'Etat et le Service de l'enfance et la jeunesse. Elle aide les couples à monter leur dossier, l'envoi dans le pays et assure



Renata Piller, cofondatrice de la fondation SOS Adoption, se bat pour que les activités de celle-ci puissent perdurer. Charles Ellena

7
Le nombre d'adoptions enregistrées en moyenne chaque année

son suivi. Grâce à la Convention signée par les pays avec lesquels elle œuvre, tout risque de corruption est écarté. Une enquête est faite sur place pour s'assurer que l'enfant n'est pas recherché par ses propres parents. Et le dossier doit passer par l'autorité centrale des deux pays.

En 30 ans, la fondation « s'est créé un réseau fort. Elle a acquis une reconnaissance auprès des pays avec lesquels elle collabore. Ceux-ci savent que quand un couple est envoyé par notre intermédiaire, les choses sont

organisées de façon professionnelle », assure la fondatrice.

Mais le nombre d'adoptions a diminué. « Certaines années, nous enregistrons l'arrivée de 25 enfants, actuellement nous ne comptons que 7 adoptions par an en moyenne », constate Renata Piller qui explique cette tendance par divers facteurs. Au niveau administratif, les processus ont gagné en sécurité et sérieux, mais ils sont de ce fait plus complexes. Les parents doivent faire une demande au canton pour obtenir l'autorisation d'accueillir un enfant. Puis

«En 30 ans, la fondation a acquis une réelle reconnaissance»

Renata Piller

le canton réalise une enquête sociale qui dure de 6 mois à 1 an, s'assurant de la stabilité professionnelle et financière du couple, de son passé, de ses motivations. Et la différence d'âge avec l'enfant ne doit pas excéder 45 ans. Ensuite, établir le dossier peut prendre des semaines, voire des mois. Et une fois celui-ci envoyé, il faut compter trois ans, voire plus. Sans oublier l'aspect financier: il faut compter 15 000 francs en moyenne pour les démarches administratives. « Mais une fois passé cela, il ne reste que les

bons souvenirs et le bonheur à venir », témoigne Alain Publio, qui a lui-même adopté 2 enfants grâce à la fondation, ce qui l'a décidé à en reprendre la présidence en 2016.

Enfin, la Bulgarie il y a 10 ans, puis le Maroc ont fermé leur porte à l'adoption. La fondation n'a plus de contact qu'avec la Thaïlande et Haïti. Or, Haïti a fermé il y a un an. « Sur dix dossiers ouverts, deux ont pu être clos positivement. Pour trois couples, il est exclu de se diriger vers d'autres pays », se désole Renata Piller, espérant une réouverture.

Avenir incertain

La fondation a-t-elle dès lors toujours sa raison d'être, d'autant que le canton assure aussi un suivi? « Les cantons en reprennent une part, mais les couples ont toujours besoin de soutien », affirme Renata Piller. Et de poursuivre: « Nous proposons des appuis que le canton ne peut offrir. Comme un suivi régulier des dossiers ou des rencontres entre ceux qui ont adopté et ceux qui souhaitent le faire, où ils échangent expériences et conseils. En plus, les parents peuvent parler avec nous de sujets qu'ils n'osent pas aborder avec les autorités. »

La baisse du nombre d'adoptions pèse sur l'organisation, ainsi que la crise. Si les demandes de soutien ont alors explosé, aucun nouveau dossier n'a pu être traité. Or, la fondation privée ne bénéficie pas de subvention, elle n'a pour revenu que les dons et les émoluments perçus pour traiter les dossiers, soit 7000 francs répartis par étapes. Elle compte sur des actions ponctuelles pour perdurer. La Loterie romande a bien accordé un appui pour l'action symbolique, mais « à titre exceptionnel et ponctuel ».

Quid alors de l'avenir? « La demande reste présente. Nous œuvrons pour tous les cantons, et sommes les seuls intermédiaires bilingues pour la Suisse. Il n'en reste que 5 pour tout le pays, qui en comptait une vingtaine par le passé. Nos services manqueraient si nous disparaissions », estime Renata Piller. »